

AGENDA

L'édition bisannuelle ne permet pas de produire un agenda à jour des évènements se produisant sur la commune. Nous réfléchissons à des modes de communication plus adaptés pour ce type d'information. D'ici là, vous trouverez ci-dessous les évènements dont nous avons connaissance à ce jour pour les mois à venir. N'hésitez pas à visiter les sites internet de chaque structure pour plus de détails :

26-27/06	18h30	Théâtre "Croire aux fauves" - festival Bien l'Bourgeon	Domaine des Hautes Glaces
28/06	14h30	Spectacle de danse "Nous ne sommes pas des oiseaux"	La Maison Atelier
02/07	21h00	Théâtre "(M)other"	La Maison Atelier
03/07	20h30	Théâtre-conférence "7 manières d'habiter le monde"	La Maison Atelier
4-12/07		Trail des Passerelles	
05/07	9h-11h	Café-croissant	Villard Julien (four à pain)
12/07	9h-11h	Café-croissant	Petit-Oriol
16/07	18h00	Concert et soirée festive latino "Elegua Salsa"	Domaine des Hautes Glaces
19/07	9h-11h	Café-croissant	Aubépin
26/07	9h-11h	Café-croissant	Grand Oriol (mairie)
01/08		Fournée de Villard Julien	Villard Julien (four à pain)
01/08		Rallye du Trieves (2 passages) Sendon/la Citadelle/Petit Oriol/Montvallon	
07/08		Concerts et spectacles - Festival Mens Alors !	Hautes Glaces/Maison atelier
05/09		Repas communal	Grand Oriol (salle des fêtes)
23/09		Spectacle de danse "Paysans"	La Maison Atelier

ÉTAT CIVIL

Aucun évènement n'est intervenu à notre connaissance depuis la parution du dernier numéro.

CONTACT ET SERVICES EN MAIRIE

Nous avons à cœur de vous recevoir et d'accueillir vos remarques et interrogations afin de nous aider à être réactifs pour répondre à vos besoins.
Vous pouvez nous contacter via l'adresse mail : mairie.cornillon-en-trieves@wanadoo.fr

RAPPEL OUVERTURE DE LA MAIRIE :

- Ouverture au public : Lundi- Mercredi- Vendredi: 9h-12h
- Appels téléphoniques : 04.76.34.96.16 : Lundi 8h30-12h, Mardi : 8h30-12h// 13h30-16h30, Mercredi : 8h30-12h // 13h30-16h30, Jeudi (seulement semaines impaires) : 13h30-16h30, Vendredi : 8h30-12h

En cas d'absolue nécessité en dehors de ces horaires, vous pouvez contacter Pierre Suzzarini (06.79.53.26.41) ou Raoul Pacalet (06.65.28.79.41).

Vous souhaitez recevoir des informations de la commune ? [Envoyez-nous un email](#).

Services en mairie : état civil, réservation de matériel, inscriptions aux écoles, recensement militaire, inscription sur liste électorale.
Pour les documents d'identité, le service est proposé par la mairie de Mens.

Mentions légales
Directeur de la publication : Pierre Suzzarini / Ont participé à la rédaction de ce numéro : Sevin Mélanie, Denis Grienberger, Anooradha Rughoonundun, Anna Tiedje, Raoul Pacalet, Marie-Jeanne Folliet, Marie Leroyer, Fred Folliet / Crédits photos : p.1,2,3 Mélanie Sévin (sauf photo F.Chovin Bayle par R.Pacalet); p.4,6,7 Fred Folliet / Imprimerie : Mairie de Cornillon en Trieves

LA FEUILLE DU FAYS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CORNILLON EN TRIEVES

JUIN 2026

LE MOT DU MAIRE

Les élections du mois de mars ont mis en place une équipe solidaire et pleine d'énergie. Je les remercie de m'avoir accordé leur confiance en me mettant au poste de Maire. Nous avons l'intention de partager nos réflexions avec tous les habitants pour le futur de notre commune.

Mais avant toute chose, je remercie l'équipe sortante pour le travail effectué pour le bien de la commune. J'ai une reconnaissance toute particulière envers Gérard Baup. Un engagement municipal de plusieurs décennies et premier édile depuis 2001. Une durée et donc une connaissance de la commune que personne n'est prêt d'égaler. Merci pour cet engagement au bénéfice de la commune.

Ces premières semaines ont été employées à la prise de connaissance des dossiers et des sujets en cours. L'eau bien sûr et notamment le secteur de la Citadelle mais aussi les demandes de plusieurs locataires des logements communaux. Le dossier de la place du 19 mars 1962 et le dossier Payre qui feront l'objet de réunions publiques d'informations. Le dossier Payre après un dépôt de permis de construire est en phase de demande de pièces complémentaires.

Nous comptons sur tout le monde pour participer aux réflexions communales. Bien sûr en contact direct avec les uns ou les autres mais aussi en participant aux commissions qui vous seront proposées prochainement. Nous prévoyons également d'être présents dans les différents hameaux au mois de juillet. Du lien entre les associations et les structures économiques de la commune doit aussi être instauré pour mener conjointement des actions d'animations et de lien social entre tous. Je vous laisse prendre connaissance dans ce numéro des délégations des élus auxquels vous pourrez vous adresser directement en cas de besoin.

Je vous souhaite un bel été. Dans l'attente de se voir sur les différentes manifestations communales.

SOMMAIRE

ACTUALITES P.2

DELEGATION EAU FORET ENVIRONNEMENT AGRICULTURE... P.3

DELEGATION ANIMATIONS COHESION ET VIE COMMUNALE.. P.4

DELEGATION BUDGET FINANCES URBANISME..... P.5

LE COMITE DES FETES PAR LE COMITE DES FETES P.6

AGENDA, CONTACT ET ETAT CIVIL..... P.8



Pierre SUZZARINI

ACTUALITÉS

Nouveau mandat nouvelle equipe : c'est parti pour...7 ans !

Vous ne connaissez pas la tête de vos nouveaux élus, ni leur attributions ?
Sachez que le Conseil Municipal se tient une fois par mois en mairie à 20h aux dates suivantes : mardis 07/07, 08/09, 06/10, 03/11, 01/12. Il est ouvert au public, vous êtes les bienvenu.e.s !

LES ELUS



Pierre SUZZARINI
Grand Oriol

- Délégations :
- Marie Leroyer : biodiversité, environnement, eau, forêt, agriculture et alimentation
 - Denis Grienenberger : budget, finances, urbanisme et espaces publics
 - Anna Tiedje : solidarité, social, animations, jeunesse et personnes âgées
 - Raoul Pacalet : travaux, habitat et logement
 - Vincent Boury : mobilités, accessibilité, énergie, électricité, chauffage, énergies renouvelables
 - Mélanie Sévin : communication



Marie LEROYER
(1e adjointe) Aubépin



Denis GRIENENBERGER
(2e adjoint) Grand Oriol



Anna TIEDJE
(3e adjointe) Grand Oriol



Erick TRESALLET
Aubépin



Mélanie SEVIN
Grange du baron



Raoul PACALET
Villard Julien



Anooradha RUGHOONUNDUN
Aubépin



François CHABERT
Col de Cornillon



Marie-Jeanne FOLLIET
Villard Julien



Vincent BOURY
Aubépin

LES EMPLOYES
COMMUNAUX



Nathalie JACOLIN
assistante de gestion administrative
(f.f. secrétaire générale de mairie)



Fabrice CHOVIN-BAYLE
adjoint technique territorial (f.f. agent
technique polyvalent en milieu rural)



Brigitte PACALET
agent d'animation
(accompagnement bus scolaire
enfants de moins de 6 ans)

LE COMITÉ DES FÊTES PAR... LE COMITÉ DES FÊTES



Après deux éditions en 2017 et 2019 à Villard-Julien, la rando-trail renaît au départ de La Maison ateliers au hameau de Cornillon. Ce site offrant un panorama magnifique sur le Massif du Dévoluy est également niché au cœur de la commune dans l'écrin que forme le Fays, la Blache et Pierre-Vulson. Sublimé par l'infrastructure du lieu qui permet un accueil optimal du public, l'événement a pu se déployer sous un soleil généreux.

Le Comité des Fêtes accompagné de bénévoles ont pris part à l'organisation. Chacun à son poste pour assurer fluidité et sécurité aux inscrits du jour. 200 participants ont franchi la ligne d'arrivée avec le sourire, la sueur au front ou les yeux braqués sur une montre qui indiquait trop de kilomètres. Mais surtout ils avaient la satisfaction d'avoir bravé la Sauvagine et ils méritaient bien leur collation.

Au menu du repas : soleil, paysage grandiose, grand air et surtout de gourmandes lasagnes accompagnées de fromage et salade qui ont requinqué les muscles endoloris.



Le Comité des Fêtes tient à remercier pour leur soutien et collaboration la mairie et l'Office National de la Forêt. Également de grands remerciements au Domaine des Hautes-Glaces et aux propriétaires privés qui ont autorisé le passage dans leurs propriétés. Merci à la Maison Ateliers pour leur accueil chaleureux. Mention spéciale pour l'ensemble des bénévoles sans qui rien ne serait possible, Merci !

Fred FOLLIET pour Le Comité des fêtes

Fournée de Villard Julien le 1er août

La prochaine fournée de Viljul aura bien lieu! Notez dans vos agendas le samedi 1er août ! Confection de pain et pizzas (sur commande). Plus de détails à venir dans vos boîtes aux lettres !

DÉLÉGATION BUDGET, FINANCES, URBANISME

Projet Payre

Un permis de construire a été déposé par Payre Finances le 13 mars 2026. Il suit son chemin administratif. Le conseil municipal ne reste pas inactif sur ce sujet puisque certains élus ont rencontré l'entreprise ainsi que le collectif de l'homme du lac. Nous avons demandé à la société Payre de venir le présenter aux élus et aux habitants de la commune.

Cette réunion d'information aura lieu le **jeudi 18 juin à 19h en mairie**.

LE COMITÉ DES FÊTES... PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Retour sur la Sauvagine Rando-trail

Le projet de la Sauvagine est né d'une idée de rassembler les amoureux de la balade, de la randonnée un peu sportive, du trail escarpé au même endroit au même moment. Le but étant de partager la nature par des trajectoires inspirées du monde sauvage qui entoure Cornillon-en-Trièves.

Et pour rendre ce moment encore plus apaisant, le souhait de « Pas de chrono, pas de pression, l'esprit Trail » s'est imposé comme concept à l'organisation. Et mieux encore, le fait de laisser la liberté aux participants d'un départ assoupli sur une heure permet une approche tranquille du moment où on s'élance sur le parcours.

Trouver des passages saugrenus, les sentes alambiquées, les points de vue originaux sur le Trièves est le travail d'une troupe de passionnés des sous-bois. Que ce soit le ramasseur de champignons, le marcheur, le chasseur, le vététiste, le traileur, le quadiste, ils ont tous rejoint l'équipage embarqué pour redonner vie à des sentiers qui disparaissaient. Cet équipage a ouvert 500 m de sentier sur une belle journée de fin d'hiver. Coups de pioches, de râtaux, de tronçonneuses et d'éclats de rires ont résonné sur les pentes du Fays ce jour-là.



ACTUALITÉS

Panneaux SIL : quelques ajustements

Des habitants nous ont signalé que deux panneaux type Signalisation d'Information Locale (SIL) posaient des problèmes de sécurité. L'un situé au carrefour de l'homme du lac en venant de l'Aubépin créait un important manque de visibilité sur la droite. Un second panneau au sortir de la route du col masquait complètement le panneau de « Cédez le passage ». Ils ont été enlevés et stockés.



Si la qualité et l'utilité de ces panneaux ne sont pas remises en cause, leur emplacement définitif nécessitera l'accord de la DDE. Nous allons engager cette démarche pour pouvoir les installer de nouveau mais légèrement décalés pour assurer plus de sécurité.

Raoul PACALET

DÉLÉGATION EAU, FORÊT, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Eau et assainissement : une priorité

Les sujets de l'eau et de l'assainissement, souvent évoqués lors des réunions publiques pré-électorales mobilisent l'ensemble des élus. Plus particulièrement Marie LEROYER pour la partie qualité-ressource-environnement et Raoul PACALET pour la partie pratique. Nous pouvons compter sur les connaissances et le travail de Fabrice CHOVIN BAYLE pour l'entretien et la surveillance des réseaux. Malheureusement, l'usure, la corrosion, les mises aux normes fréquentes et les dégradations subies sur les clôtures des zones de captage rendent ce service en perpétuel mouvement.

Comme les années précédentes et avec la participation de quelques élus quand cela est nécessaire, le nettoyage des réservoirs s'est poursuivi en avril. Quelques travaux électriques sont déjà validés et programmés et de nombreuses autres démarches sont déjà à l'étude.

L'eau c'est aussi le Syndicat de l'Homme du Lac. Pour rappel ce syndicat regroupe la commune de St Jean d'Hérans et de Cornillon pour la gestion des captages de l'Aubépin et de l'Homme du lac, de la distribution au départ du réservoir du Fays et de la station de pompage de Villard Julien et l'Homme du lac. Suite aux dernières élections municipales, le bureau a été renouvelé. En voici la composition : Pour CORNILLON EN TRIEVES : Mr Pierre SUZZARINI président, Mme Anna TIEDJE, Mr Raoul PACALET. Pour ST JEAN D'HERANS : Mr Patrick COLIN vice président, Mr Eric BERNARD, Mr Jacques REVIAL

Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui de manière directe ou indirecte nous ont transmis leurs connaissances concernant les réseaux !

Marie LEROYER et Raoul PACALET

DÉLÉGATION ANIMATIONS, COHÉSION, VIE COMMUNALE

Le “Café-croissant” du dimanche

Pour la commission Animations, cohésion et vie communale, nous aurons à cœur d’aller à votre rencontre pour organiser des temps forts au sein de notre commune et de participer collectivement à la vie de Cornillon. C’est pourquoi nous serons attentives et attentifs aux propositions et envies de chacun.e.

Première étape : nous proposons tous les dimanches de juillet un moment de partage autour d’un café-croissant entre 9h et 11h dans plusieurs des hameaux de Cornillon en Trièves :

- Le 5 juillet à Villard Julien au four communal
- Le 12 juillet au Petit-Oriol
- Le 19 juillet à l’Aubépin
- Le 26 juillet au Grand Oriol à la mairie

Venez nous rencontrer pour discuter des projets de la commune, de vos envies et/ou besoins !

A noter dans vos agendas

La mairie vous convie le samedi 5 septembre autour d’un repas convivial. Les détails vous seront communiqués prochainement, d’ici là vous pouvez d’ores et déjà cocher la date dans vos agendas !

Vigilance canicule

Nous attirons votre attention sur les fortes chaleurs récurrentes et qui risquent de s’accroître au courant de l’été. Voici un rappel des principales recommandations de Santé publique France sur l’affiche ci-contre. Nous serons attentifs aux personnes vulnérables de la commune. Sachez que la commune est dotée d’un Plan Communal de Sauvegarde.



Anna TIEDJE, Marie-Jeanne FOLLIET, Anooradha RUGHOONUNDUN et Erick TRESALLET

DÉLÉGATION BUDGET, FINANCES, URBANISME

Budget 2026

Chaque année au mois de mars est voté le budget de l’année en cours. Voici quelques clés pour comprendre notre budget, ainsi qu’un retour sur la situation financière de la commune. Deux budgets intègrent les dépenses et les recettes de notre commune. Le budget « principal » et le budget de l’eau (puisque la commune a conservé sa compétence eau).

LE BUDGET PRINCIPAL

Ce budget se compose de deux parties distinctes : le fonctionnement et l’investissement.

A) LE FONCTIONNEMENT qui concerne les dépenses et les recettes de la commune

Sur la partie dépenses, elles se répartissent en grandes catégories :

1. Les charges à caractère général portant sur les dépenses d’énergie, d’entretien, d’assurance, et de frais divers (40% du budget). Pas d’évolution particulière en 2026.
2. Les charges de personnel permettant la rémunération de nos employés (30% du budget). Pas d’évolution.
3. Les charges de gestion courantes (30% du budget) incluent les indemnités des élus qui n’ont pas évoluées entre 2025 et 2026, les subventions distribuées aux associations, les charges liées à notre défense incendie et des contributions à des prestataires extérieurs.
4. Les intérêts de la dette qui sont particulièrement faibles

Sur la partie recettes, trois postes rassemblent les principales ressources de la commune :

1. Les impôts qui constituent 61 % des recettes
2. Les dotations versées par l’état
3. Les revenus de nos immeubles (principalement les loyers des logements communaux)

B) L’INVESTISSEMENT

Cette partie du budget retrace l’ensemble des dépenses d’aménagement, de gros entretien et réparations, de réhabilitation et de travaux neufs (voirie, éclairage public, bâtiments et différents aménagements). Il est principalement financé par les réserves que la commune a constituées au fil des années et par les subventions (conseil général et autres).

LE BUDGET DE L’EAU

Dans ce budget apparaissent les dépenses liées à l’entretien, à l’amélioration et aux travaux de réparations des réservoirs et du réseau de distribution de notre eau.

Il est financé par la vente de l’eau aux différents consommateurs de la commune et, si nécessaire en cas de gros travaux, par le budget communal.

Pour résumer :

Les atouts du budget communal :

- excédent cumulé important : 470 000 €
- un endettement quasi nul

Les faiblesses du budget communal :

- un faible écart entre recettes et dépenses de fonctionnement qui ne permet pas de dégager des fonds pour l’investissement.
- un budget eau possiblement déficitaire si des gros travaux sont nécessaires et que la commune devra si besoin équilibrer.

Denis GRIENENBERGER